

MASTER MENTION DROIT DES ESPACES ET DES ACTIVITÉS MARITIMES (DEAM)

PARCOURS DROIT, MER ET LITTORAL

Semestre 9

PARCOURS NON ALTERNANT S9 DAM

Droit portuaire (coeff 2 - non alternant)

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60	50%	examen écrit commun d'1h avec Droit du domaine maritime
	Contrôle ponctuel	Ecrit et/ou Oral		50%	Oral 30 min+ manuscrit

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	60		examen écrit commun d'1h avec Droit du domaine maritime 100% CT si note CP défavorable / ou 50% CP - 50% CT si note de CP favorable à l'étudiant